

Nom des Parents : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Mobile Mère : \_\_\_\_\_ Mobile Père : \_\_\_\_\_  
 E-mail : \_\_\_\_\_

Nom de l'adhérent	Prénom	Date de Naissance

#### Renseignements médicaux

J'autorise le professeur à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident du licencié.

Allergie(s) ou problème(s) connus, en cas d'urgence médicale : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Protocole à tenir : \_\_\_\_\_

#### Règlement intérieur et Protocole sanitaire

Le licencié, et ses parents pour les mineurs, s'engagent à respecter le règlement intérieur et le protocole sanitaire évolutifs et imposés par la FFJDA. En cas de symptôme(s) évocateur(s) du virus Covid19, le licencié ne fréquentera pas le cours. Les mains et les pieds seront nettoyés avant de monter sur le tapis. (cf. verso)

#### Droit à l'image

J'autorise le Judo Club Villecomtois à photographier utiliser les photos de mon (mes) enfant(s) ou moi-même durant les cours ou les événements. Ces photos pourront être diffusées afin de promouvoir l'association (site « judoclubvilleneuvelecomte.com », facebook/Instagram « Judo News ») pour la saison en cours.

Date et signature

### COTISATION ANNUELLE pour 1 ou plusieurs cours par semaine SAISON 2020 - 2021

	COURS	LICENCE *	TOTAL *	TOTAL FAMILLE
1 <sup>ère</sup> licencié	138 €	40 €	= 178 €	
2 <sup>ème</sup> licencié	117 €	40 €	= 157 €	
3 <sup>ème</sup> licencié & suivants	90 €	40 €	= 130 €	
Eveil judo	126 €	40 €	= 166 €	
Baby judo	65 €	40 €	= 105 €	
TAÏSO	65 €	40 €	= 105 €	

(\* Prix de la Licence susceptible d'être modifié par la fédération FFJDA)

**Chèque(s) à libeller à l'ordre du « JUDO CLUB DE VILLENEUVE LE COMTE »**

## Protocole Sanitaire FFJDA – Rentrée sept. 2020

(Cocher toutes les cases et signer le bas de la page)

Le judoka .....

Et le cas échéant : ses représentants légaux .....

Et ses accompagnants : .....

- 
- Le judoka doit porter un judogi propre à chaque cours.
  - Le judoka doit avoir les ongles courts, être douché, cheveux lavés et éventuellement attachés en fonction de la longueur.
  - Le judoka se lave ou se désinfecte les mains et les pieds juste avant de monter sur le tatami.
  - Le judoka arrive masqué, retire son masque qu'en montant sur le tapis en le glissant dans ses affaires personnelles et le porte à la fin du cours.
  - Le judoka a une bouteille d'eau ou une gourde individuelle (même en cas de plusieurs membres d'une même famille).
  - Le judoka et les parents des mineurs respecteront les gestes barrières Covid-19 : tousser dans le coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se saluer sans se toucher, ni s'embrasser, aucun échange matériel ou vestimentaire.
  - Le judoka et son accompagnant (pour les mineurs) respecteront le sens de circulation.
  - Aucun accompagnant ne pourra rester dans l'enceinte du dojo durant les cours.
  - Le judoka ou son représentant légal préviendra le club en cas de symptôme(s) évocateur(s) ou de contamination avérée. Le judoka ne fréquentera pas la séance dans de tels cas.
  - Conformément au protocole édicté par la FFJDA, (à fournir au moment de l'inscription) le judoka et ses représentants légaux, le cas échéant, cochent cette case comme valoir de certificat sur l'honneur de non-contagiosité et de respect dans sa vie privée des gestes barrières durant la saison.
  - Le judoka, ses représentants légaux et/ou accompagnants) s'engagent à prendre connaissance des mises à jour du protocole sanitaire régulièrement.
- 

**Déclarent avoir pris connaissance du protocole FFJDA en vigueur et signer cette fiche sur l'honneur.**

Date :

Signature du judoka  
(dès 11 ans)

signature du représentant légal  
(pour les mineurs)